Grant Thornton

États financiers

Conseil scolaire acadien provincial

31 mars 2012

Contenu

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État du surplus accumulé	4
État des flux de l'endettement net	5
État des flux de trésorerie	6
Annexe A - Détails supplémentaires des revenus	7
Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses	8
Annexe C - Détails supplémentaires des immobilisations	9
Notes relatives aux états financiers	10-17

Grant Thornton

Rapport des vérificateurs indépendants

Grant Thornton LLP
328 rue Main, CP 297
Yarmouth, N-É
B5A 4B2

T (902) 742-7842
F (902) 742-0224
www.GrantThornton.ca

Au président et aux membres du
Conseil scolaire acadien provincial

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints du Conseil scolaire acadien provincial, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats et surplus accumulés, des flux de l'endettement net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

© . Un cabinet canadien membre de Grant Thornton International. Tous droits réservés.

Fondement pour une opinion avec réserve

En commun avec les autres conseils scolaire dans la Nouvelle-Écosse, le Conseil scolaire acadien provincial est responsable pour les revenus des fonds générés par les écoles, dont l'exhaustivité n'est pas susceptible à une vérification satisfaisante. À cause d'un manque de contrôles internes et de données comparatives vérifiées, nous avons été incapables de vérifier l'exactitude des dépenses reliées aux fonds générés par les écoles. Donc, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements étaient nécessaires aux revenus générés par les écoles, les dépenses, le surplus annuel, les actifs et les actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'exhaustivité des revenus des fonds générés par les écoles mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil scolaire acadien provincial au 31 mars 2012, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

Grant Thornton LLP

Yarmouth, Canada
le 19 juillet, 2012

Comptables agréés

Conseil scolaire acadien provincial
État de la situation financière

Au 31 mars	2012	(redressé) 2011
Actifs financiers		
Encaisse		
Encaisse	**(190 376) $**	1 253 910 $
Encaisse affectée – fonds générés par les écoles	**947 268**	1 034 208
Sommes à recevoir		
Province de la Nouvelle-Écosse	**11 329 394**	11 762 927
Gouvernement du Canada	**2 092 527**	1 715 141
Autres	**379 777**	116 003
Total des actifs financiers	**14 558 590 $**	15 882 189 $
Passifs financiers		
Sommes à payer – fournisseurs	**2 550 825 $**	3 186 946 $
Sommes à payer		
Province de la Nouvelle-Écosse	**62 472**	34 054
Gouvernement du Canada	**463 954**	474 361
Municipalités	**48 267**	8 628
Autres	**14 540**	217 416
Charges à payer	**1 310 141**	1 477 690
Avantages postérieurs à l'emploi	**5 305 818**	5 160 131
Revenus reportés	**1 206 018**	1 493 485
Province de la Nouvelle-Écosse - régime de retraite	**2 253 212**	2 147 506
Total des passifs financiers	**13 215 247**	14 200 217
Endettement net	**1 343 343**	1 681 972
Actifs non financiers		
Immobilisations (Annexe C)	**456 213**	483 523
Frais payés d'avance	**61 510**	38 161
Total des actifs non financiers	**517 723**	521 684
Surplus accumulé – affecté – écoles et dév prof	**252 161**	-
Surplus accumulé – affecté – fonds générés pas les écoles	**964 247**	1 041 636
Surplus accumulé – affecté – amortissement capital	**456 213**	483 523
Surplus accumulé non affecté	**188 445**	678 497
Surplus accumulé	**1 861 066 $**	2 203 656 $

Ratifié au nom du Conseil scolaire

_____ président _____ membre du Conseil

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial
État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2012 Budget (non-vérifié)	2012 Actuel	(redressé) 2011 Actuel
Revenus			
Province de la Nouvelle-Écosse (Annexe A)	**44 673 800 $**	**50 789 871 $**	48 149 766 $
Gouvernement du Canada (Annexe A)	**2 650 000**	**2 874 825**	2 682 070
Allocations des conseils municipaux	**675 000**	**541 771**	470 382
Autres revenus (Annexe A)	**390 000**	**656 569**	253 993
Élaboration de programmes	**1 024 182**	**813 443**	782 298
Fonds générés par les écoles	**2 200 000**	**2 135 150**	1 979 281
CPRP	**916 200**	**786 912**	866 894
Total des revenus	**52 529 182**	**58 598 541**	55 184 684
Dépenses			
Gouvernance du conseil scolaire (Annexe B)	**455 378**	**380 736**	433 979
Administration du conseil scolaire (Annexe B)	**2 397 618**	**2 155 572**	2 389 961
Administration scolaire et soutien (Annexe B)	**4 062 650**	**4 031 057**	4 084 402
Instruction et services scolaires (Annexe B)	**23 085 592**	**24 980 699**	24 297 968
Services aux élèves (Annexe B)	**4 702 019**	**4 744 708**	4 520 513
Service d'entretien (Annexe B)	**5 914 828**	**11 023 618**	8 289 145
Transport scolaire (Annexe B)	**5 970 921**	**6 239 478**	6 015 747
Autres programmes	**1 124 794**	**1 030 596**	1 154 556
Allocations des conseils municipaux	**675 000**	**541 771**	470 382
Élaboration de programmes	**1 024 182**	**813 443**	782 298
Fonds générés par les écoles	**2 200 000**	**2 212 541**	1 830 012
CPRP	**916 200**	**786 912**	866 894
Total des dépenses	**52 529 182**	**58 941 131**	55 135 857
Surplus (déficit) annuel	**- $**	**(342 590) $**	48 827 $

État du surplus accumulé

Exercice clos le 31 mars

	2012	2011
Surplus accumulé, au début de l'exercice	**2 203 656 $**	2 154 829 $
(Déficit) surplus annuel	**(342 590)**	48 827
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	**1 861 066 $**	2 203 656 $

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial
État des flux de l'endettement net

Exercice clos le 31 mars	2012	2011
	Actuel	Actuel
Endettement net, au début de l'exercice	**1 681 972 $**	1 602 677 $
Changements durant l'exercice		
(Déficit) surplus annuel	**(342 590)**	48 827
Amortissement des immobilisations	**27 310**	32 048
Augmentation des frais payés d'avance	**(23 349)**	(1 580)
(Diminution) augmentation de l'endettement net	**(338 629)**	79 295
Endettement net, à la fin de l'exercice	**1 343 343 $**	1 681 972 $

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial
États des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2012	(redressé) 2011
Transactions opérationnelles		
(Déficit) surplus annuel	**(342 590)** $	48 827 $
Amortissement	**27 310**	32 048
Sommes à recevoir	**(207 626)**	(3 873 397)
Dépenses payées d'avance	**(23 350)**	(1 580)
Sommes à payer	**(697 503)**	5 210 998
Revenus reportés	**(287 467)**	(72 542)
Fourni (utilisé) par les transactions opérationnelles	**(1 531 226)**	1 344 354
Appliqué aux transactions capitales	**-**	-
Augmentation (baisse) de trésorerie	**(1 531 226)**	1 344 354
Encaisse, au début de l'exercice	**2 288 118**	943 764
Encaisse, à la fin de l'exercice	**756 892** $	2 288 118 $

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial
Annexe A - Détails supplémentaires des revenus

Exercice clos le 31 mars

	2012 Budget (non-vérifié)	2012 Actuel	(redressé) 2011 Actuel
Province de la Nouvelle-Écosse			
Fonctionnement	**37 125 300 $**	**37 125 387 $**	37 330 202 $
Affectés	**6 048 500**	**6 582 575**	6 156 581
Autres	**1 500 000**	**2 047 838**	4 662 983
Récupération	**-**	**5 034 071**	-
	44 673 800 $	**50 789 871 $**	48 149 766 $
Gouvernement du Canada			
Fonds minoritaires	**150 000 $**	**175 959 $**	146 025 $
Projets, stratégies, autres	**2 500 000**	**2 698 866**	2 536 045
	2 650 000 $	**2 874 825 $**	2 682 070 $
Autres revenus			
Générés par le Conseil	**250 000 $**	**471 553 $**	152 192 $
Location	**30 000**	**28 900**	27 600
Intérêts	**20 000**	**17 547**	19 714
Remboursement – non gouvernemental	**10 000**	**665**	1 033
Vente de véhicules/matériel	**10 000**	**1 300**	-
Dons	**50 000**	**136 604**	44 675
Autres	**20 000**	**-**	8 779
	390 000 $	**656 569 $**	253 993 $

Conseil scolaire acadien provincial
Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses

Exercice clos le 31 mars

	2012 Budget (non-vérifié)	2012 Actuel	(redressé) 2011 Actuel
Gouvernance du Conseil scolaire			
Membres du Conseil	342 000 $	261 720 $	326 277 $
Secrétariat du Conseil	68 378	77 880	65 203
NSSBA et autres	45 000	41 136	42 499
	455 378 $	380 736 $	433 979 $
Administration du Conseil scolaire			
Administration	1 170 000 $	1 113 761 $	1 213 183 $
Service des finances	504 936	480 314	544 804
Service de ressources humaines	391 293	317 986	327 135
Communications	222 300	149 544	194 243
Informatique	109 089	93 967	110 596
	2 397 618 $	2 155 572 $	2 389 961 $
Administration scolaire et soutien			
Administration	3 132 000 $	3 446 535 $	3 329 916 $
Programmation et curriculum	738 668	453 838	631 992
Informatique	191 982	130 684	122 494
	4 062 650 $	4 031 057 $	4 084 402 $
Instruction et services scolaires			
Instruction	21 868 962 $	23 946 874 $	23 209 198 $
Service d'orientation	434 300	432 055	433 588
Bibliothèques	312 457	276 010	312 688
Technologie	466 390	322 277	335 528
Amortissement	3 483	3 483	6 966
	23 085 592 $	24 980 699 $	24 297 968 $
Services aux élèves			
Administration	103 969 $	90 644 $	103 700 $
Instruction	2 475 050	2 887 281	2 454 065
Programmation et curriculum	2 123 000	1 766 783	1 962 748
	4 702 019 $	4 744 708 $	4 520 513 $
Service d'entretien			
Conciergerie	1 917 000 $	2 015 114 $	1 881 050 $
Entretien	3 787 500	8 797 003	6 196 943
Terrains	186 500	187 673	186 070
Amortissement	23 828	23 828	25 082
	5 914 828 $	11 023 618 $	8 289 145 $
Transport scolaire			
Administration (conseil)	78 811 $	75 976 $	71 921 $
Transport (conseil)	1 288 596	1 180 748	1 203 270
Entretien (conseil)	398 950	338 029	537 175
Transport (sous-traitance)	4 199 748	4 644 321	4 198 591
Entretien des arrêts d'autobus (conseil)	4 816	404	4 790
	5 970 921 $	6 239 478 $	6 015 747 $

Conseil scolaire acadien provincial
Annexe C – Détails supplémentaires des immobilisations

Exercice clos le 31 mars	2012		2011	
	Total		Total	
Coûts des Immobilisations				
Solde, au début de l'exercice	**742 176**	**$**	742 176	$
Solde, à la fin de l'exercice	**742 176**	**$**	742 176	$
Amortissement cumulé				
Solde, au début de l'exercice	**258 653**	**$**	226 605	$
Amortissement	**27 310**		32 048	
Solde, à la fin de l'exercice	**285 963**		258 653	
Valeur comptable nette	**456 213**	**$**	483 523	$
Valeur comptable nette				
Solde, au début de l'exercice	**483 523**	**$**	515 571	$
Solde, à la fin de l'exercice	**456 213**		483 523	
Diminution dans la valeur comptable nette	**27 310**	**$**	32 048	$

Conseil scolaire acadien provincial (le « Conseil ») est une entité juridique indépendante, avec 17 conseillers scolaires élus comme le stipule la Loi sur l'éducation. Le Conseil fournit une gamme de services d'enseignement pour tous les programmes d'enseignement de niveau primaire à 12e dans les écoles publiques au sein de la province de la Nouvelle-Écosse. Le Conseil est enregistré comme un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, par conséquent, est exonéré de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels aux donateurs, aux fins de l'impôt sur le revenu, conformément à cette Loi.

1. Conventions comptables

Ces états financiers sont préparés selon les principes de comptabilité généralement acceptés au Canada pour le secteur public qui, pour fins des états financiers du Conseil scolaire, sont représentés par les recommandations du Conseil de comptabilité du secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), augmentés où il est approprié par d'autres normes ou déclarations de comptabilité.

Ces états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables significatives qui suivent:

Conventions comptables significatives

Entité déclarante
L'état de la situation financière est présentée en utilisant les principes prescrits par le Ministère de l'Éducation. Les fonds d'affectation spéciale ne sont pas inclus dans l'état des résultats ou l'état de la situation financière.

Revenus
Les revenus sont inscrits en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice. Les parties principales du revenu sont le financement de la province de la Nouvelle-Écosse et du Gouvernement du Canada.

Dépenses
Les dépenses sont inscrites en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les coûts des inventaires d'approvisionnements achetés durant l'année. Des provisions sont prévues pour des pertes probables sur certains comptes à recevoir et responsabilités conditionnelles lorsqu'il est possible qu'une responsabilité existe et que le montant peut être déterminé de façon raisonnable. Ces provisions sont mises à jour lorsque les estimés sont révisés et/ou au moins annuellement.

Utilisation d'estimations
Dans la préparation des états financiers du Conseil, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui déterminent les montants déclarés des actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels et les montants des recettes et des dépenses. Les montants réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie
Trésorerie comprend la caisse et les comptes bancaires, les découverts bancaires et les instruments d'argent temporaires très liquides avec échéance initiale de trois mois ou moins. Les emprunts bancaires sont considérés des activités de financement.

1. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent les débiteurs, l'encaisse, les dettes bancaires, les investissements, les créditeurs, et les montants liés aux personnes apparentées. Sauf indication contraire, c'est l'avis de la direction est que le Conseil n'est pas exposé à un risque significatif d'intérêt, de monnaie ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers rapproche leur valeur comptable.

Actifs financiers

Encaisse et les quasi-espèces sont inscrites au coût qui rapproche la valeur approximative du marché.

Les comptes à recevoir sont inscrits au montant principal moins les provisions pour créances douteuses.

Passifs

Les enseignants participent à un plan de pension établi par la Province de la Nouvelle-Écosse en vertu de la Teacher's Pension Act. Les autres employés participent à un plan de pension établi et géré par la *Nova Scotia School Board Association.*

Revenus reportés

Certains montants reçus en vertu de la législation, de réglementation ou d'accord ne peuvent être utilisés que dans la conduite de certains programmes ou dans la prestation de services et transactions spécifiques. Ces montants sont reconnus comme revenu pour l'année fiscale que les dépenses connexes sont engagées et/ou le service effectué.

Endettement net

L'endettement net représente l'excédent des passifs du Conseil sur les actifs financiers.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé représente les passifs du Conseil scolaire moins les actifs financiers et les actifs non-financiers. Cela représente le solde accumulé du surplus et/ou déficit accumulé découlant des opérations du Conseil.

Actifs non-financiers

Les actifs corporels ont une vie utile qui s'étend plus loin que la période de comptabilité, sont maintenus pour l'approvisionnement de biens et services et ne sont pas vendus dans les opérations ordinaires du Conseil. Les actifs corporels sont inscrits au coût historique net (ou au coût estimé lorsque les coûts actuels ne sont pas connus) et comprennent tous les coûts attribuables directement aux acquisitions, constructions, développements et installations des actifs corporels, moins l'intérêt. Les actifs corporels comprennent les terrains, les édifices, l'équipement informatique et logiciels et les véhicules. Les actifs corporels ne comprennent pas les objets intangibles ou les actifs acquis par titres. Il est à noter que les édifices et les autobus financés par la Province de la Nouvelle-Écosse et transférés aux conseils scolaires sont comptabilisés dans les états financiers de la Province, et non pas dans ceux des conseils scolaires.

1. Conventions comptables (suite)

Actifs non-financiers (suite)

Les immobilisations financées par le Conseil qui rencontrent les seuils conformément au «Nova Scotia's Tangible Capital Assets Accounting Policy» sont comptabilisées comme additions. Les seuils et taux d'amortissement, utilisant la méthode de l'amortissement décroissant et conformément à cette politique, sont:

Édifices	250 000 $	5%
Améliorations foncières	250 000 $	5%
Ordinateurs	25 000 $	50%
Automobiles	15 000 $	35%
Équipement	50 000 $	20%
Logiciels	250 000 $	50%

Les frais payés d'avance sont les déboursements comptants pour les biens ou services, sauf les actifs capitaux tangibles et les inventaires d'approvisionnements, dont tout ou une partie fournira des bénéfices économiques dans une ou plusieurs périodes futures. Le montant payé d'avance est reconnu comme une dépense dans l'année où les biens ou services sont utilisés ou épuisés.

2. Redressement sur exercises antérieurs

Au cours de l'exercice financier 2012, le Conseil a reconnu la responsabilité pour les congés de maladie accumulés gagnés par les membres du personnel enseignant conformément à PSAB-PS3255. Une évaluation actuarielle a été préparée pour les exercices 2012 et 2011. La modification a été appliquée rétroactivement. Le Conseil a enregistré une créance correspondante provenant de la Province de la Nouvelle-Écosse, qui en a assumé la responsabilité jusqu'au 31 mars 2012.

(a) Rapprochement du surplus 2011, rapporté au préalable, avec le montant comme indiqué pour 2011 dans ces états financiers :

Surplus, établi antérieurement au 31 mars 2011	1 861 066	$
Ajouter: Revenu – Province de la Nouvelle-Écosse	383 000	
Moins : Coût des services rendus au cours de l'exercice	(476 000)	
Moins : Intérêts sur l'engagement	(212 000)	
Ajouter : Estimation des prestations payés	305 000	
Surplus, redressé le 31 mars 2011	1 861 066	$

Au 31 mars 2011, nous avons aussi noté sur le rapprochement bancaire des chèques au montant total de 358 046 $ payable à l'Agence du revenu du Canada pour les versements de l'impôt sur le revenu, l'assurance-emploi et régime de pensions du Canada qui ont été remis uniquement le jour qu'ils étaient dus en avril 2011. Cela a entraîné alors une écriture d'ajustement de l'encaisse à sommes à payer au Gouvernement du Canada.

2. Redressement sur exercices antérieurs (suite)

(b) Rapprochement du total de l'actif financier et du total du passif, rapporté au préalable, avec les montants indiqués pour 2011 dans ces états financiers :

Total des actifs financiers		
Total des actifs financiers, établi antérieurement au 31 mars 2011	10 758 143	$
Ajouter : Créances – congés de maladie accumulés	4 766 000	
Ajouter : Chèques reclassifiés	358 046	
Total des actifs financiers, redressé le 31 mars 2011	15 882 189	$
Total du passif		
Total du passif, établi antérieurement au 31 mars 2011	9 076 171	$
Ajouter : Engagement - congés de maladie accumulés	4 766 000	
Ajouter : Chèques reclassifiés	358 046	
Total du passif, redressé le 31 mars 2011	14 200 217	$

3. Endettement bancaire

Le Conseil scolaire acadien provincial, conformément à la loi scolaire, a une ligne de crédit autorisée de 431 000 $, en date du 1er avril 2011, avec la Banque de Montréal. En date du 31 mars 2012, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

4. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs de 2011 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers adopté pour 2012.

5. Régimes de retraite

Le personnel d' enseignement du Conseil est couvert par un régime de pension établi par la Province de la Nouvelle-Écosse en vertu de la Teacher's Pension Act. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la Province de la Nouvelle-Écosse. Les charges de retraite et les obligations liées à ce plan sont la responsabilité directe de la Province. Par conséquent, aucuns frais et/ou obligations liées à ce plan sont incluses dans les états financiers du Conseil.

Les employés permanents du personnel de soutien sont couverts par un régime de retraite interentreprises géré par la Nova Scotia School Board Association.

6. Reclassement

Certains des chiffres comparatifs 2011 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour 2012.

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Les ententes CUPE et NSGEU et les conditions d'emploi des non-syndiqués fournissent les avantages postérieurs à l'emploi suivants :

CUPE – Employé avant le 1er septembre 2003 et membre du plan de pension
moins de 55 ans - 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 50% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 70 jours)
55 à 60 ans – 75 % des jours de maladie jusqu'à un maximum de 75% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 105 jours)

CUPE – Employé avant le 1er septembre 2003 et pas membre du plan de pension
moins de 55 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours
55 à 60 ans – 75 % des jours de maladie jusqu'à un maximum de 105 jours

NSGEU – Employé avant le 1er septembre 2003 et membre du plan de pension
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 50% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 70 jours)

NSGEU – Employé avant le 1er septembre 2003 et pas membre du plan de pension
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours

Non-syndiqués – Ayant complété un minimum de cinq ans de service
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours (jusqu'à un maximum de 140 jours si embauché avant 2002).

Le montant total accumulé en date du 31 mars 2012 est $115 818 (394 132 $ en date du 31 mars 2011). Une évaluation actuarielle a été préparée en date du 31 mars 2012.

8. Réserve de prévoyance

Le Nova Scotia School Insurance Exchange offre à tous les abonnés une couverture pour les biens, la responsabilité, les erreurs et les omissions dans le cas de réclamations ne dépassant pas la limite auto assurée par réclamation pour un total annuel par police. Le Conseil scolaire a cotisé un montant de 143 787 $ (144 882 $ en date du 31 mars 2011) pour l'année et aucune autre cotisation pour les réclamations relatives à la responsabilité n'est prévue au 31 mars 2012. Le Nova Scotia School Insurance Exchange respecte actuellement le test minimal de capital établi par le surintendant des assurances de la Nouvelle-Écosse.

9. Engagements

Congés de maladie accumulés

Le Conseil fournit des prestations pour congé de maladie pour le personnel enseignant conformément aux conditions suivantes :

(a) les enseignants à temps plein ont droit à vingt 20 jours congés de chaque année scolaire. Les enseignants qui ne sont pas à temps plein reçoivent un montant calculé au prorata des jours.

(b) les enseignants accumulent des congés pour un total de cent quatre-vingt cinq (195) jours. Le nombre maximum de jours de maladie à être réclamé est (235) deux cent trente-cinq jours.

(c) les congés de maladie accumulés ne peuvent pas être utilisés jusqu'à ce que les congés de l'année en cours (20 jours par année scolaire) ont été dépensés.

(d) les congés de maladie accumulés ne sont pas payés sur la résiliation, la démission ou la retraite.

Au cours de 2012, le Conseil a adopté la méthode de comptabilité d'exercice pour les congés de maladie accumulés du personnel enseignant. Avant cette date, le Conseil reconnaissait comme dépense les paiements réels et aucune responsabilité pour les congés de maladie accumulés était enregistrée dans l'état de la situation financière.

La Province de la Nouvelle-Écosse a fourni une évaluation actuarielle des obligations du Conseil pour les congés de maladie accumulés à des fins comptables. Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation étaient fondées sur les meilleures estimations du Conseil. Ces hypothèses impliquent des prévisions de taux d'utilisation futurs, des augmentations de salaires, le coût de la dette à long terme et le roulement et la date de mortalité du personnel enseignant.

Continuité de la responsabilité des congés de maladie accumulés	**2012**	2011
Obligation de prestations, au début de l'année	**4 766 000 $**	4 383 000 $
Coût de Service actuel	**498 000**	476 000
Intérêt sur l'Obligation	**231 000**	212 000
Moins : congés pris	**(305 000)**	(305 000)
Obligation de prestations, fin de l'année	**5 190 000 $**	4 766 000 $

Le Conseil a reconnu dans ces états financiers, la responsabilité associée aux congés de maladie accumulés des membres du personnel enseignant. Le Conseil a enregistré une créance correspondante de la Province de la Nouvelle-Écosse, qui en a assumé la responsabilité jusqu'au 31 mars 2012.

Le passif associé aux congés de maladie accumulés du personnel non enseignant ne peut être raisonnablement estimé à ce temps.

10. Publication de la rémunération supérieure à 100 000 $

Conformément à l'article 3 de la Public Sector Compensation Disclosure Act de la Province de la Nouvelle-Écosse, les employés avec rémunération de plus de 100 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 sont les suivants :

Nom	Lieu	Titre	Montant
Bertrand, Stéphane	Siège social	directeur des services opérationnels	103 860,74 $
Boudreau, Allan	Bureau-région centrale	directeur régional-région centrale	115 692,04 $
Camus, Cyril	École NDA	gérant de projet SIS	101 204,50 $
David, Cetus	Bureau-région nord-est	directeur des ressources humaines	119 855,78 $
Comeau, Michel	Siège social	directeur des services éducatifs	115 692,03 $
Gillespie-deGooyer, Margaret	2021, rue Brunswick Halifax	coordonnatrice en français, en littératie et en élaboration de programmes	105 736,39 $
Rouleau, Francois	Bureau-région nord-est	directeur régional-région nord-est	109 394,29 $
Samson, Darrell	Siège social	directeur général	146,500,62 $
Saulnier, Janine	Siège social	directrice des finances et trésorière du Conseil	116 114,80 $
Surette, Stephen	Bureau-région sud-ouest	directeur régional-région sud-ouest	109 394,30 $

11. Fonds générés par les écoles

En date du 31 mars 2012, les écoles du Conseil avaient en caisse un montant de 947 268 $ (1 034 208 $ en date du 31 mars 2011) généré par les écoles pour, entre autres, les activités du Conseil des étudiants, les activités sportives, les activités de la cafétéria, les activités de la cantine et les voyages de fin d'année. Les revenus générés par les écoles sont reconnus quand les fonds sont reçus. Les dépenses générées par les écoles sont reconnues à mesure que les fonds sont dépensés. Le détail des fonds générés par les écoles se présente comme suit:

11. Fonds générés par les écoles (suite)

	le 31 mars 2011	Redressement	Le 31 mars solde d'ouverture	Additions	Déboursés	le 31 mars 2012
Centre scolaire de la Rive-Sud	13 644 $	93 $	13 737 $	34 833 $	36 045 $	12 525 $
Centre scolaire Étoile de l'Acadie	7 085	-	7 085	74 060	77 323	3 822
École acadienne de Pomquet	23 914	-	23 914	56 843	58 893	21 864
École acadienne de Truro	29 892	-	29 892	98 560	79 762	48 690
École Beaubassin	23 691	(59)	23 632	150 123	147 330	26 425
École Beau-Port	63 896	-	63 896	145 940	166 118	43 718
École Belleville	27 233	79	27 312	107 825	114 641	20 496
École Bois-Joli	54 277	-	54 277	50 988	55 930	49 335
École des Beaux-Marais	-	-	-	954	820	134
École du Carrefour	49 700	-	49 700	159 643	176 786	32 557
École Jean-Marie-Gay	28 631	-	28 631	86 025	90 483	24 173
École Joseph-Dugas	12 518	(50)	12 468	82 683	83 195	11 956
École NDA	135 511	-	135 511	194 724	206 622	123 613
École Pubnico-Ouest	67 934	-	67 934	135 478	153 559	49 853
École Rose-des-Vents	36 030	-	36 030	119 215	129 738	25 507
École Saint-Albert	52 067	30	52 097	42 276	53 145	41 228
École secondaire de Clare	193 694	-	193 694	210 098	207 189	196 603
École secondaire du Par-en-Bas	127 872	-	127 872	291 465	298 957	120 380
École secondaire de Sommet	8 963	-	8 963	124 761	117 065	16 659
École Stella-Maris	54 362	14	54 376	80 372	83 994	50 754
École Wedgeport	23 294	-	23 294	79 966	76 284	26 976
	1 034 208 $	107 $	1 034 315 $	2 326 832 $	2 413 879 $	947 268 $